

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 25 (1884), p. 177-182

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1884__25__177_0

© Société de statistique de Paris, 1884, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 5. — MAI 1884.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 AVRIL 1884.

Présidence de M. CHEYSSON.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. E. Cheysson.

Le procès-verbal est adopté sans observation.

M. CHEYSSON, qui occupe le fauteuil en l'absence de M. Cochery, retenu chez lui par une maladie heureusement sans gravité, dit qu'il croit être l'interprète des sentiments de la Société, en exprimant la part qu'elle prend à la perte que le pays et la science viennent de faire dans la personne de J. B. Dumas. Bien que cet homme illustre n'ait pas appartenu à notre Compagnie, il a montré en toute occasion le prix qu'il attachait à la statistique, soit comme ministre, soit comme président de la commission du prix Monthyon de statistique à l'Académie des sciences, soit dans ses travaux d'administrateur et de savant, soit dans ses relations particulières avec les statisticiens. Tous ceux qui l'ont approché de près, — et M. Cheysson a eu ce bonheur et cet honneur, — garderont toujours le souvenir ému et reconnaissant de ses encouragements et de sa bienveillance. La mort de J. B. Dumas est un deuil national, et notre Société doit avoir à cœur de s'y associer. (*Applaudissements.*)

M. E. LEVASSEUR ajoute que, pendant son passage au ministère du commerce, M. Dumas avait entrepris de faire exécuter un atlas des forces productives de la France. Bien que ce projet n'ait pas eu de suite, le plan en a été autographié et il a la bonne fortune d'en posséder un exemplaire.

M. LOUÀ dit qu'il n'oubliera jamais que c'est à J. B. Dumas qu'il doit son entrée dans la carrière et qu'il a reçu constamment de lui de précieux témoignages de bienveillance. Ancien élève de l'École centrale, et au nom de ses camarades présents et absents, il croit de son devoir de rendre hommage au Fondateur de l'École, à celui qui en a présidé les destinées jusqu'à sa mort.

M. le Président annonce que le congrès des Sociétés savantes a terminé aujourd'hui même sa vingt-deuxième session. On sait qu'une des sections de ce congrès est consacrée à l'économie sociale, et que notre Société y a figuré par des travaux importants. Il invite M. Levasseur, qui a présidé cette section, d'institution toute récente, et a contribué de la manière la plus efficace au succès de cette heureuse initiative, de vouloir bien donner quelques détails à ce sujet.

M. LEVASSEUR pense que, d'après l'expérience des deux dernières années, il est permis de bien augurer des travaux de la section qu'il a l'honneur de présider. Toutefois, le succès dépend principalement du concours des Sociétés savantes et du zèle de leurs délégués. C'est à elles qu'il appartient de bien choisir les questions, d'apporter au congrès des mémoires bien étudiés et d'y intéresser le plus grand nombre de leurs membres. La Société de statistique n'a pas manqué à ces obligations, et on ne peut que la remercier de ses efforts.

M. le Président invite chacun des membres à s'occuper, dès à présent, du questionnaire de l'année prochaine. Les questions proposées devront être transmises sans retard au Conseil, qui en délibérera et soumettra dans la prochaine séance à la ratification de l'assemblée les questions sur lesquelles se sera arrêté son choix.

La Société est déjà informée qu'un congrès d'hygiène sera tenu, en août prochain, à La Haye. Sur les réclamations de l'un de nos collègues, le comité d'organisation s'est décidé à y annexer, comme au dernier congrès de Genève, une section de démographie.

Tout en renouvelant les regrets qu'il avait déjà exprimés à ce sujet à l'occasion du congrès de Genève, sur le rôle un peu subordonné que la statistique jouait dans ces congrès où domine l'élément médical, et en souhaitant que bientôt la statistique ait son congrès autonome et indépendant, le Président invite ceux des membres qui pourraient se rendre à La Haye à préparer des travaux pour y représenter la Société.

Le Conseil supérieur de statistique fait son chemin. Une commission spéciale a été instituée au ministère du commerce, sous la présidence de M. Édouard Millaud, sénateur, pour préparer les bases de cette institution, et inaugurée, en séance plénière, par le Ministre lui-même. On peut maintenant espérer une prompte et heureuse solution.

M. CHEYSSON annonce qu'il a terminé les conférences de statistique qu'il a été chargé de faire, comme les années précédentes, à l'École des ponts et chaussées et auxquelles ont assisté, indépendamment des élèves de cette école, ceux de l'École des mines et de l'École des postes et des télégraphes. Après des généralités sur la statistique, son caractère, ses limites, ses méthodes, ses ressources, ses conditions d'exactitude, il en a fait l'application aux questions concernant l'art de l'ingénieur. C'est un cadre très vaste et où l'on trouverait la matière d'un véritable cours.

Les conférences qui se font à la Sorbonne sous les auspices de la Société de statistique viennent d'être closes pour cette année, et, comme pour celles de l'année dernière, on ne peut que se féliciter des résultats obtenus. La dernière de ces conférences a été faite avec succès par notre secrétaire général, M. Loua, qui a produit à cette occasion 30 cartes ou diagrammes relatifs au mouvement de la population de la France. Sur l'invitation d'un grand nombre de nos collègues, M. Loua promet d'exposer de nouveau ces graphiques à la prochaine séance, et d'en donner l'explication sommaire.

Il est procédé à l'élection de nouveaux membres :

Sont élus, à l'unanimité, membres titulaires de la Société de Statistique de Paris :

Sur la présentation de MM. Cheysson et Robÿns :

M. VAUTHIER, ingénieur, membre du Conseil municipal.

Sur la présentation de MM. Cheysson, Couturier et Boucherot :

MM. Théodore SAUZIER, ancien notaire ;

Edmond VILLEY, lauréat de l'Institut, professeur à la Faculté de Caen.

Sur la présentation de MM. Loua, Bertillon et de Foville :

MM. A. T. MONDIÈRE, secrétaire adjoint de la commission de statistique municipale ;

E. CORNUAULT, ingénieur de la Compagnie du gaz et des hauts fourneaux de Marseille.

M. le Secrétaire général dépouille la correspondance et donne lecture d'une lettre par laquelle M. Ladrey, récemment nommé, promet de faire connaître prochainement à la Société le résultat de ses recherches sur la viticulture et l'œnologie de la France.

Sur la prière de M. le Président, M. de Crisenoy s'engage à faire, dans une des prochaines séances, une communication sur la situation financière et matérielle des communes.

M. LOUA annonce que M. Cornuault, dont l'admission vient d'être prononcée, lira dans une de nos séances un travail important qu'il vient de terminer sur l'industrie du gaz à Londres et à Paris.

Un grand nombre d'ouvrages et documents français et étrangers ont été adressés à la Société et sont déposés sur le bureau (1).

M. BOUTIN, directeur général des contributions directes, offre à la Société deux exemplaires d'un ouvrage contenant les résultats de l'évaluation des revenus fonciers des propriétés non bâties de la France, effectuée par l'Administration des contributions directes, en exécution de la loi du 9 août 1879, ainsi que deux exemplaires d'un atlas où sont représentées graphiquement les principales données de ce travail.

M. le Président adresse à M. Boutin ses plus vives félicitations, et l'assure que la Société lui serait reconnaissante de vouloir bien accompagner cette présentation de quelques commentaires qui seront accueillis avec le plus vif intérêt.

M. BOUTIN ne se propose pas de parler aujourd'hui sur le fond même de ce grand travail. Il se bornera à donner, sur la manière dont l'atlas a été conçu, quelques éclaircissements de nature à en faciliter la lecture ou l'étude à toutes les personnes qui s'intéressent aux questions de statistique.

On se rappelle que l'Administration a rendu compte des résultats de la nouvelle évaluation dans un volume de 400 pages qui a été publié en mai 1883. L'atlas peut être considéré comme une annexe de ce document.

Il se compose de 82 planches réparties entre 10 séries correspondant chacune à un renseignement particulier.

Deux de ces planches (n^{os} 1 et 10) comprises, l'une dans la première série, l'autre dans la seconde, consistent en graphiques indiquant : (planche 1) *la contenance de chaque nature de culture et la contenance totale* à l'époque du 1^{er} janvier 1879 et à l'époque du cadastre ; (planche 2) *le revenu net imposable de chaque nature de culture et le revenu total* à l'époque du 1^{er} janvier 1879.

(1) Voir Bulletin bibliographique.

Les 80 autres planches sont groupées par séries de 8. Les 7 premières planches de chaque série présentent respectivement, pour chacune des 7 natures de cultures considérées dans le travail de la nouvelle évaluation, les renseignements qui font l'objet de la série à laquelle elles appartiennent. La huitième donne les renseignements de même ordre pour l'ensemble des natures de culture.

Les 7 natures de culture entre lesquelles a été partagé dans chaque commune et dans chaque département le territoire imposable sont indiquées dans l'énumération ci-après, avec mention en regard de la couleur adoptée pour les distinguer dans l'atlas :

	Couleurs.
1° Terrains de qualité supérieure (vergers, chènevières, jardins, etc.)	Brique.
2° Terres labourables et terrains évalués comme les terres (terres labourables, mares, terres plantées, sol des propriétés bâties, pièces d'eau, canaux, pépinières, chemins de fer, etc.) . .	Terre de Sienne.
3° Prés et herbages (prés, prés plantés, etc.)	Bleue.
4° Vignes.	Rouge-groseille.
5° Bois (bois, saussaies, etc.)	Verte.
6° Landes, pâtis ou pâturages, et autres terrains incultes (terres vagues, etc.)	Brune.
7° Cultures diverses (ne rentrant point dans l'énumération ci-dessus).	Vert-jaune.

Enfin, la dernière planche de chaque série, qui contient les renseignements relatifs à l'ensemble des natures de culture est teinte en violet.

Chacune des séries de planches donne, pour chaque nature de culture et pour l'ensemble des natures de culture, les renseignements suivants :

- 1^{re} série. Contenance imposable au 1^{er} janvier 1879 et comparaison avec les résultats du cadastre ;
- 2^e — Revenu net imposable au 1^{er} janvier 1879 ;
- 3^e — Comparaison du revenu net imposable, *par hectare*, entre les résultats de 1879 et ceux du travail effectué en 1851-1853 ;
- 4^e — Contribution foncière en principal au 1^{er} janvier 1879 ;
- 5^e — Comparaison de la contribution foncière en principal, *par hectare*, en 1879 et en 1851 ;
- 6^e — Taux de l'impôt en 1879 et en 1851 ;
- 7^e — Revenu net correspondant à 1 fr. d'impôt en principal : 1^o d'après les résultats des ventilations de baux, etc. ; 2^o d'après l'évaluation directe ;
- 8^e — Valeur vénale au 1^{er} janvier 1879 ;
- 9^e — Comparaison de la valeur vénale, *par hectare*, en 1879 et en 1851.
- 10^e — Valeur vénale correspondant à 1 fr. d'impôt, en principal, en 1879.

Les renseignements ci-dessus sont figurés dans chaque carte de trois manières différentes : 1^o en chiffres dans une nomenclature où les départements sont rangés dans l'ordre décroissant de la valeur considérée ; 2^o au moyen d'un graphique disposé dans le même ordre ; 3^o au moyen de rectangles inscrits dans les limites de chaque département.

Le graphique et les rectangles de chaque carte sont teints conformément aux indications de couleur ci-dessus mentionnées. Ils sont de plus, dans certaines cartes, affectés de hachures qui tantôt s'étendent sur une partie de la teinte, tantôt la dépassent.

La teinte exprime la valeur du renseignement considéré à l'époque du 1^{er} janvier 1879. Les hachures expriment cette même valeur, soit à l'époque du cadastre, soit en 1851 ; enfin, en ce qui concerne la 7^e série, elles donnent les résultats du travail des ventilations.

De plus, les quatre angles du rectangle, parfois un seul, parfois deux, sont affectés d'indices dont la valeur est mentionnée en tête de chaque carte.

Telles sont les explications que paraît comporter l'examen de l'atlas offert à la Société.

En terminant, M. Boutin annonce qu'il espère être en mesure d'apporter à la prochaine séance les résultats de la statistique de la contenance des cotes foncières qu'il a entreprise avec la collaboration de son personnel et des agents du service de la comptabilité mis à sa disposition, avec l'autorisation du Ministre, par M. le directeur général de la comptabilité publique.

M. FOURNIER DE FLAIX demande à poser une question à M. Boutin. Il voudrait savoir ce qu'il y a de fondé dans cette observation qu'il aurait entendu faire, à savoir que le travail de 1879 n'aurait pas été exécuté dans des conditions aussi satisfaisantes d'exactitude que celui de 1851.

M. BOUTIN s'élève avec vivacité contre cette observation qui ne repose sur aucun fondement. Il rappelle que les instructions qui ont été données pour l'exécution du travail de 1879 ont été littéralement calquées sur celles de 1851. Les deux opérations ont été dirigées, surveillées et exécutées avec le même soin, avec le même zèle éclairé, par un personnel intelligent, préoccupé exclusivement d'arriver, en une matière très délicate, à la manifestation de la vérité. Le seul avantage du travail de 1851, peu enviable d'ailleurs, si c'en est un, c'est qu'il n'a jamais été publié, ni en son temps ni ultérieurement, si ce n'est, il y a deux ou trois ans, dans le *Bulletin de Statistique du Ministère des finances* ; c'est qu'il a trente ans de date et qu'on ne le connaît aujourd'hui que par les rapprochements que l'Administration vient d'en faire avec les résultats de la dernière évaluation. Ainsi, ce travail de 1851 n'a pas vu le jour ; il n'a été soumis à aucune discussion, à aucune critique. Sauf le rapport de M. Vandal qui a échappé au désastre, il n'a malheureusement servi en 1871 qu'à alimenter l'incendie du Ministère des finances. Comment dès lors porter aujourd'hui, sur le compte de ce travail, vieux de 30 ans et inédit, une appréciation raisonnée, en connaissance de cause, pour l'opposer à celui de 1879 exécuté, on le répète, d'après les mêmes principes, qui ne sont autres d'ailleurs que ceux tracés par la loi en cette matière ?

M. Boutin entre ensuite dans des détails techniques très complets sur les procédés employés et il termine en disant qu'il s'est préoccupé, dès l'année dernière, de tenir à jour ce grand travail de la nouvelle évaluation, qui, arrêté à l'époque du 1^{er} janvier 1879, est peut-être susceptible de recevoir aujourd'hui quelques retouches, en raison des mouvements inévitables qui ont dû se produire dans la valeur du sol cultural depuis cette date. Cette révision va être poursuivie et l'on espère être à même d'en publier les résultats à la fin de cette année.

M. SIMONIN, pour faire suite à sa communication sur les accidents de mines insérée au numéro d'avril du Journal, lit une note sur la production houillère dans le Royaume-Uni, ainsi que sur les accidents survenus dans ces mines. Il résulte de ce travail qu'il y aurait, année moyenne, dans ce pays, un ouvrier tué pour 140,000 tonnes de houille extraite, tandis qu'en France un ouvrier tué correspond à 100,000 tonnes.

M. KELLER répond que ce dernier chiffre était vrai, mais qu'il ne l'est plus. Il y a dix ans, il y avait en France un ouvrier tué pour 73,000 tonnes. Depuis 1877, ce chiffre est en voie de réduction continue et n'a plus été, en 1882, que de 134,000 tonnes. C'est un progrès considérable et dont il y a lieu de féliciter les exploitants et les ingénieurs des mines. Si, au lieu de rapporter la mortalité non plus à la production, mais à l'effectif, et si l'on veut bien considérer que le nombre de tonnes extraites par ouvrier est beaucoup plus élevé en Angleterre qu'en France, on reconnaîtra que les accidents naturels sont bien moins nombreux chez nous qu'au delà de la Manche. En fait, c'est en France qu'il y a, relativement au nombre des ouvriers employés, le moins d'accidents.

M. le Président fait observer qu'en raison de leurs conditions plus défavorables d'exploitation (profondeur et faible épaisseur des couches...), on est heureux de constater que nos mines ne sont pas plus meurtrières que celles de la Grande-Bretagne. On doit donc beaucoup s'applaudir des progrès très notables réalisés depuis 6 ans dans la sécurité de l'exploitation. C'est un puissant encouragement pour l'Administration et les industriels à redoubler encore de vigilance.

M. SIMONIN continue par la lecture d'une nouvelle note sur les accidents de chemins de fer dans le Royaume-Uni, pendant l'année 1883.

Il regrette qu'une statistique du même genre n'ait pas été faite dans notre pays.

M. KELLER rappelle à ce sujet que des tableaux sommaires sont périodiquement publiés par le *Bulletin mensuel du Ministère des travaux publics*, et le compte rendu détaillé figure dans les *Documents statistiques* que publie annuellement la direction des chemins de fer, et dont les derniers se rapportent à l'année 1881. Ce compte rendu distingue les accidents d'après leurs causes, et classe les victimes en voyageurs et employés, en distinguant ceux qui sont tués ou blessés par leur propre imprudence ou par le fait de l'exploitation.

M. BOURDIN est d'avis que les accidents dus à l'imprudence résultent presque toujours de contraventions aux règlements.

M. DE SAUVAGE aurait désiré que, dans cette statistique, on pût tenir compte du temps passé sur la voie, cette durée n'étant pas la même pour les voyageurs que pour les employés. Le parcours moyen d'un voyageur est de 35 kilomètres, ce qui correspond à une présence d'une demi-heure à trois quarts d'heure, tandis que l'employé passe à son service une journée de 10 à 12 heures. Ce dernier reste donc exposé 20 fois plus longtemps que le voyageur aux chances d'accidents, et il serait rationnel que la statistique eût égard à cette circonstance.

M. SIMONIN répond qu'un très grand nombre d'accidents résultent de manœuvres en gare, qui n'ont lieu qu'à de rares moments de la journée et qui menacent spécialement la sécurité de certaines catégories d'agents.

L'heure étant trop avancée pour épuiser l'ordre du jour, M. le Président se voit obligé de renvoyer à la prochaine séance les communications de MM. Bourdin, Vacher et Dulaurier. L'ordre du jour de la prochaine séance se trouve complété par la communication de M. Loua sur le mouvement de la population en France, de M. Simonin, sur les résultats du dernier *census* des États-Unis, de M. Bertillon, sur la question des mariages.

La séance est levée à 11 heures.
